



Le

Quat

pages

de Boisemont

www.ville-boisemont.fr

N° 30 / Juillet 2012

EDITO

C'est assurément le départ à la retraite de notre secrétaire de mairie qui occupera les conversations de bien des Boisemontais, tant Francine Lerat était appréciée pour son dévouement et ses compétences. Elle a su accompagner les décisions municipales avec enthousiasme, convaincue, elle aussi, que pour préserver la qualité de notre beau village, il fallait mettre tous les dispositifs en place pour sauvegarder le patrimoine et l'environnement communal.

Certaines personnes de notre commune ne semblent pas partager la vision de notre équipe municipale à ce sujet et ne conçoivent le patrimoine que sous l'angle de la rentabilité et l'environnement boisé, en particulier, comme un obstacle à leur intérêt personnel ! D'ailleurs, contrairement à ce qui est faussement colporté, aucune condamnation n'a été prononcée pour rétention d'information à l'encontre de la Municipalité sur les comptes du château ; et le délai demandé pour fournir la masse de documents réclamés sur cinq années, par un certain concitoyen, a été admis par la CADA et la Préfecture. Dire le contraire est purement diffamant. Mais pour clore cette basse polémique, les comptes relatifs au château seront fournis, conformément à notre engagement. Comme chacun le sait, la commune s'est dotée d'un PLU et d'une ZPPAUP. Ces outils juridiques vont évoluer. Une modification du PLU est en cours pour protéger les arbres remarquables de la commune et pour mettre à jour les dernières prescriptions réglementaires en urbanisme.

La ZPPAUP va disparaître en 2015 et nous mettons en place l'AVAP qui s'y substitue. Les Boisemontais seront bien entendu informés et consultés sur l'ensemble de ces projets. La vie de la commune, s'est aussi enrichie par les actions et animations menées par l'association « comité des fêtes ». Il faut saluer la qualité des concerts, ou encore la joyeuse sortie pour la pêche, et la réussite des feux de la St Jean. Une autre journée phare se profile, celle de la brocante qui va mobiliser beaucoup de monde. L'école, de son côté, a organisé une magnifique fête de fin d'année. Merci à tous ces bénévoles qui participent au bien vivre à Boisemont et au personnel communal qui n'est pas avare de son temps pour le bon fonctionnement du service.

C'est le temps des vacances scolaires, aussi je vous souhaite bon été à toutes et à tous.

Jean Claude Wanner

DÉPART EN RETRAITE

Francine Lerat, après avoir exercé ses compétences en tant que secrétaire de mairie à Boisemont pendant 15 ans, a décidé de prendre sa retraite. Samedi 16 juin, nombreux étaient ceux réunis au château pour fêter son départ dans une ambiance conviviale. Au sein d'une petite commune, la mairie occupe une place importante.

Etre secrétaire de mairie en milieu rural est un métier à multiples facettes : la secrétaire est confrontée à des situations très variées ce qui demande de nombreuses qualités professionnelles et humaines.

La préparation du budget, les délibérations qui seront votées au conseil municipal, l'état-civil, les dossiers d'enquête publique, la gestion de la vie communale, l'urbanisme, la gestion des différentes inaugurations, l'accueil du public... nécessitent rigueur, discrétion, diplomatie et autonomie.

Polyvalente et toujours disponible,

Francine savait tout faire. Sa présence permanente, sa connaissance des habitants de notre village, son sens de l'entraide font qu'elle manquera à beaucoup d'entre nous.

Sa remplaçante, Céline Christy, a rejoint notre mairie depuis le mois de janvier 2012 pour se familiariser avec son fonctionnement et bénéficier d'une période de transition.

Nous souhaitons une heureuse retraite à Francine Lerat et la bienvenue à Céline Christy.



CONCERT À L'ÉGLISE



Les nouveaux vitraux de l'église Sainte Madeleine ne sont, fort heureusement, pas en cristal ! Le 5 mai, les trois sopranos étaient soutenues par les graves de la viole de gambe et les notes limpides du clavecin. Une nouvelle fois la sonorité du lieu a enchanté les musiciens et le public.

Bien que la musique baroque ne soit pas une musique facile et évidente pour tout le monde, la qualité et le niveau de la prestation étaient au rendez-vous. Les trois grâces nous ont ravies.

Les musiciens utilisaient

des instruments anciens (17e et 18e siècle) : la viole de gambe (ou viole de jambe) se tient entre les jambes et son archet est tenu à l'inverse d'un violoncelle, le clavecin pince les cordes et joue en basse continue.

Le temps s'est arrêté pendant ce concert, nous laissant tout étourdis lorsque le silence nous a surpris. Pour clôturer la soirée, un pot était organisé dans la salle du conseil lequel a permis d'apprécier ces jeunes musiciens très talentueux.



SOMMAIRE

PAGE 1

Edito du Maire
Départ en retraite
Concert à l'église

PAGE 2

Le tri des déchets
Le comité des Fêtes
Les feux de la St Jean

PAGE 3

La fête du BTL
6 mois de l'école
La gaule de Sagy
PAGE 4

La vie du conseil

LE TRI DES DÉCHETS, UN PETIT GESTE ÉCO-CITOYEN

Notre économie moderne a influencé sensiblement notre mode de consommation. En effet, la réduction des cycles de vie industriels et économiques des produits nous contraint à disposer et à stocker des quantités innombrables de biens matériels. L'obsolescence

programmée des objets techniques induit une production intense de déchets ménagers. C'est ainsi que les quantités d'ordures ménagères des français ont doublé ces quatre dernières années. Nous produisons quotidiennement env. 1 kg de déchets par habitant. Or, il est estimé que chacun pourrait réduire ses déchets de moitié et économiser ainsi 500 € par an (d'après une enquête menée par l'Ademe en 2009). Des

possibilités existent, il suffit de modifier nos comportements d'achat et d'utilisation des produits et de donner une seconde vie aux produits en permettant leur recyclage. Trier ses déchets est un petit geste éco-citoyen et un grand acte pour le développement durable.

Une politique nationale volontariste de la réduction des déchets est mise en œuvre ces dernières années par le Grenelle de l'environnement. La communauté d'agglomération s'y est engagée dans le cadre du plan Climat Energie à travers des campagnes de sensibilisation. Dans les années à venir, les efforts porteront sur le recyclage des objets

Quelques gestes simples mais essentiels pour une planète durable.

- **Lors des achats :** Acheter en vrac et à la coupe. Privilégier les produits locaux et éco-labélisés.
- **L'alimentation :** Consommer des produits peu transformés, des fruits et légumes de saison et adopter des gestes alternatifs (produire son pain, yaourt, pizzas...)
- **Les déchets :** Trier ses déchets et produire son compost. Refuser les publicités dans les boîtes aux lettres.
- **Dans le jardin :** Récupérer les eaux pluviales, arroser dans la soirée pendant l'été. Eviter les désherbants chimiques et utiliser des insecticides biologiques.
- **Dans l'habitat :** Vérifier et renforcer son isolation, réguler automatiquement la température. Privilégier des appareils à économie d'énergie.
- **Au travail :** Préférer un mode de transport moins polluant. Eviter la climatisation. Profiter de la lumière naturelle pour l'éclairage. Modérer la consommation de papier et optimiser ses impressions.

COMITÉ DES FÊTES, RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Lors de son Assemblée Générale du 28/03, le Comité des Fêtes de Boisemont a procédé au renouvellement de son bureau qui se compose dorénavant comme suit:

Président : Nordine HOUARI ; Vice-présidente : Florence CAIGNARD ; Trésorière : Sonia DINIS ; Trésorière adjointe : Monique DUHEM ; Secrétaire : Isabelle GOHIER ; Secrétaire Adjoint : Karim TOUAZI. Sont également membres du comité : Jany HAIMON . Pascal CHAUMERET et Jean-François PERNEL.

Rien ne peut se faire concrètement sans l'appui des bénévoles. A ce titre, la nouvelle équipe a convié les boisemontais à une réunion d'information au château le samedi 12 avril afin d'ébaucher un

programme d'actions et d'animations dans une ambiance festive et conviviale. Les événements phares de l'année sont : les traditionnels Feux de la Saint Jean, le samedi 23 juin, et la Brocante le dimanche 2 septembre. Le 5 mai, un concert de musique baroque s'est déroulé à l'église. Une journée de pêche a été organisée pour la 3ème année consécutive le dimanche 3 juin. Des projets de voyages et de sorties sont également à l'étude.

Pour tout renseignement, voici les coordonnées du CFB .
Comité des Fêtes de Boisemont :
tél : 06.15.48.17.42
e-mail : cdf.boisemont@gmail.com

FEUX DE LA ST JEAN

Les nuages menaçants de la matinée N'ont pas contrarié les bonnes volontés En ce 23 juin, même des ciels peu cléments N'allaient pas perturber la soirée de St Jean Certains partirent tôt pour chercher le bois Il faut bûcher pour faire un feu de joie ! Et c'est un travail plutôt « aux stères »

Auquel participa notre maire Dans le même temps, une autre vaillante équipe Montait les tentes et réglait l'acoustique Et installait tables, chaises, frigos et denrées Débarqués grâce au camion gentiment prêté Dans l'après midi, en nombre et motivés Les bénévoles et membres du comité Se sont activés à tout finaliser Il est 20 heures, ça peut commencer Les barbecues sont bien allumés Salades assaisonnées, saucisses prêtes à griller Un petit Kir pour bien commencer Et le talentueux groupe se met à chanter Plus tard les traditionnels lampions



Défilent en poupe dans les sentes de Boisemont Au retour, de belles flammes dans la nuit surgissent S'épanouissant comme un feu d'artifice Ils sont vraiment venus très nombreux Pour observer ce superbe feu Rançon de la gloire Est-ce l'histoire d'un soir Les réserves étaient épuisées Avant la fin de la soirée Comme les volontaires restés Tardivement pour tout ranger Au final c'était une réussite De bons moments dans un bien joli site A Boisemont, autour de quelques tables Nous savons joindre l'Hautail à l'agréable Contrairement à certaine dont la manière rebute* L'équipe du comité, elle, n'a pas manqué son but Et en se projetant dans un très proche futur Elle vous dit à bientôt pour d'autres aventures



*(Euro 2012)

LE RTL EN FÊTE LE 16 JUIN



Pour fêter la fin de la saison, le Boisemont Tennis Loisirs avait organisé, le samedi 16 juin, une journée sportive autour d'activités tennistiques très variées : tournoi double mixte surprise pour les adultes, tournoi pour les jeunes, concours de vitesse de service... Étaient aussi prévues tout au long de la journée, des animations comme par exemple une grande tombola avec de nombreux lots, dont un bon d'achat utilisable chez notre partenaire d'articles de tennis. Le midi, une pause pique-nique fort sympathique agrémenta cette journée et permit à tous de se détendre et d'échanger dans une atmosphère très conviviale. La météo fut, on peut le dire, acceptable. Malgré quelques gouttes de pluie le matin, le soleil finit par s'installer dans l'après-midi, à la grande joie de tous. Bilan : tous les matchs ont pu être joués.

Cette année, le BTL, avec le support de la Ligue de Tennis du Val d'Oise, avait prévu, au cours de cette même journée, une opération Portes Ouvertes appelée « Pass Tennis » s'adressant aux nouveaux adhérents. L'objectif étant de leur proposer une adhésion été avec gratuité de la licence FFT 2012. Cette opération reste encore ouverte à toutes les personnes qui souhaitent s'inscrire pour l'été et la fin de saison. La journée fut clôturée par une remise de coupes et médailles et un goûter offert à tous les participants. De nombreux adhérents profitèrent de cette fête pour renouveler leur adhésion pour la saison à venir. En effet, le BTL propose jusqu'au 15 juillet des tarifs de pré-inscription ouvrant droit à une remise intéressante sur le tarif d'inscription proposé en septembre. C'est le moment d'adhérer ! Les bulletins d'inscriptions, tarifs promotion été 2012, tarifs pré-inscription saison 2012-2013 sont disponibles sur le site de la commune ainsi qu'en mairie ou encore auprès des membres du bureau qui se tiennent à votre disposition. N'hésitez pas à les contacter. Un grand merci à Sylvie Henderson, professeur de tennis du club, pour l'orchestration des tournois et à tous les membres du bureau qui ont contribué à la réussite de cet événement sportif.

Le BTL souhaite à tous de très bonnes vacances !

Vos contacts BTL :

Christine MERVEILLE – Présidente – 06.82.36.73.70 – christine.merveille@gmail.com

Maryse TENAILLON – Trésorière – 01.34.21.19.60 – maryse.tenailon@gmail.com

Françoise TREFFOT – Secrétaire – 01.34.32.71-96 - ftreffot@sfr.com

Philippe BADOU – Capitaine Equipe Masculine – 06.11.24.39.38 – pbadou@9online.fr



LES SIX PREMIERS MOIS DE L'ÉCOLE



Premier événement marquant de l'année 2012, la soirée "loto" vendredi 27 janvier a réuni, autour de la traditionnelle galette, une petite centaine d'enfants, parents et amis. Cartons gagnants, loto chinois, distribution des lots, tombola et dégustation de la galette ont rythmé la soirée !

Samedi 31 mars, le carnaval a rassemblé à nouveau familles et enfants. Tambourins et autres instruments très sonores ont entraîné les pirates dans les rues du village. Les portes des maisons se sont ouvertes devant les enfants qui ont eu très vite les poches pleines de bonbons ...

"Les corsaires", c'était aussi le thème à la cantine cette année, et c'est dans un magnifique décor de bateaux-pirates, d'îles désertes et de coffres aux trésors que les enfants

ont déjeuné tous les jours !

Notons également que la désormais classique "initiation tennis", 7 séances offertes chaque année par la mairie de Boisemont aux enfants de cycle 3, s'est déroulée en mai et juin sous la houlette du professeur Sylvie Henderson. Un mini tournoi a clos traditionnellement ces séances ; coupes et des médailles ont récompensé les champions.

Vendredi 25 mai, voyage de classe : toute l'école s'est rendue à Vaux le Vicomte dans le merveilleux château du surintendant Fouquet. Au programme : visite du musée des équipages, des jardins et du château. Les petits de maternelle ont suivi Amédée le Jardinier parmi les buis des jardins à la française. Quant aux plus grands, ils se sont vu proposer une visite costumée du site. Ce sont donc des princesses et des mousquetaires qui ont déambulé dans le château sous la conduite du guide.



Pour finir dans la bonne humeur, mousquetaires et princesses se sont initiés aux jeux de l'époque : escrime et cerceaux.

Traditionnellement, la kermesse marque la fin de l'année scolaire. Ce fut samedi 23 juin : spectacle des enfants, danses et stands ont animé la journée.

Enfin, mardi 26 juin, la sortie scolaire annuelle au parc Astérix, sous un ciel très maussade. Néanmoins, avec soleil ou nuages, les attractions ont eu le même effet magique sur les enfants qui sont revenus ravis de leur journée.

Bientôt les vacances ! A l'année prochaine !

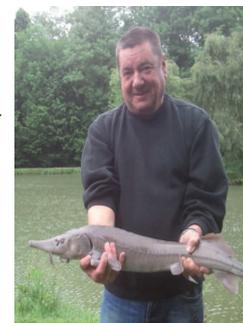


À LA GAULE DE SAGY

Le dimanche 5 juin, le comité des fêtes de Boisemont organisait son habituelle journée de pêche à la truite. Tôt le matin, les plus passionnés occupent déjà les places stratégiques autour du grand étang de Sagy. Au cours de la matinée, une trentaine de pêcheurs sont bien installés, prêts à taquiner les salmonidés. Malgré la bonne volonté, la prise est maigre. On change les appâts, on ajuste les plombs et la profondeur, on modifie les techniques mais rien n'y fait, les truites, comme le soleil, boudent ce matin-là. Comme pour se rassurer, chacun y va de son analyse personnelle : « c'est la pleine lune. », « par un temps gris, la truite ne mord pas »...

L'espoir commence à renaître lorsqu'un pêcheur tire un bel esturgeon hors de l'eau, sous les yeux émerveillés des enfants. Vers 13 heures, l'heure de l'apéritif et du barbecue a sonné. Des repas riches et variés sont joyeusement partagés par tous les participants. Malgré une fine pluie, la partie de pêche continue toute l'après-midi, jusqu'à 18 heures pour les plus courageux.

Même si la truite n'était pas au rendez-vous, la joie et la bonne humeur étaient, elles, bien présentes.



CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2012

– COMPTE ADMINISTRATIF 2011 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Municipal,

Approuve le compte administratif 2011 présentant les résultats suivants :

Sections	dépenses	recettes	résultats
FONCTIONNEMENT	483 301.54	636 008.07	152 706.53
INVESTISSEMENT			
Dont les restes à réaliser	751 397.76	205 907.00	581 847.91
	459 947.90	-169 549.85	

Décide d'affecter pour partie l'excédent de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 169.549,85 euros.

– VOTE DU TAUX DE LA TAXE DES ORDURES MENAGERES 2012

Monsieur le Maire rappelle que le taux de la TOM était de 7.74 % pour 2011.

Le Conseil Municipal, Fixe le taux de la T.O.M. 2012 à 7.60 %.

– VOTE DES TAXES COMMUNALES

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le taux des taxes communales 2011 et rappelle ceux-ci :

Taxe d'habitation	10.13
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	10.14
Taxes foncières sur les propriétés non bâties	36.13

Le Conseil Municipal,

Adopte le taux des taxes communales pour l'année 2012 énoncés ci-dessus.

– BUDGET PRIMITIF 2012

Monsieur le Maire présente le projet de budget primitif 2012

Le Conseil Municipal,

APPROUVE à l'unanimité le Budget primitif 2012 présenté par Monsieur le Maire comme suit :

Sections		Crédits votés	Dont RAR
Investissement	Dépenses	938 983.85	205 907.00
	Recettes	938 983.85	333 948.00
Fonctionnement	Dépenses	1 100 278.29	
	Recettes	1 100 278.29	

MISE A L'ETUDE DE LA CREATION D'UNE AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP)

Le Conseil Municipal,

Considérant que la commune souhaite :

-Maintenir sur son territoire, après le 12 juillet 2015, une servitude d'utilité publique, de protection forte et adaptée à la qualité de son patrimoine architectural urbain et paysager en prescrivant la mise à l'étude d'une création d'AVAP ;

- Mettre en conformité la servitude actuelle de ZPPAUP avec les nouvelles dispositions du code du patrimoine, issues de la loi susvisée, en prévoyant des règles relatives à l'intégration architecturale et à l'insertion paysagère des constructions, ouvrages, installations ou travaux visant tant à l'exploitation des énergies renouvelables ou aux économies d'énergie qu'à la prise en compte d'objectifs environnementaux, Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE,

Prescrit la mise à l'étude de la création d'une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP sur le territoire communal de Boisemont.

– EXTENSION DU PERIMETRE DE LA CACP A LA COMMUNE DE MAURECOURT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Donne un avis favorable à l'arrêté interpréfectoral du Val d'Oise et des Yvelines en date du 5 mars 2012 pour l'adhésion de la ville de Maurecourt à la Communauté d'Agglomération à compter du 1er juillet 2012

– PLAN DEPARTEMENTAL D' ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE (PDASR)

Le Conseil Municipal,

Approuve le projet de mise en place de panneaux d'indication de vitesse avenue Maréchal Leclerc (RD 22) et Grande Rue.

Sollicite à cet effet, une subvention auprès de la préfecture du Val d'Oise dans le cadre du PDASR.

Questions diverses

Acquisition de la parcelle A 488 :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet de l'aliénation de la parcelle A488 d'une superficie de 2.215 m2 appartenant à l'Etat. Cette parcelle se situe en face du centre équestre rue de Vauréal.

Considérant le manque de stationnement dans le quartier, Monsieur le propose d'acquiescer cette parcelle avec le projet d'aménagement d'un parking.

Cette proposition reçoit un avis favorable du conseil municipal.

Déclassement de la RD 81 :

Monsieur le Maire informe de la fermeture prochaine de la RD 81 (rue de Menucourt).

Cette rue sera aménagée en piste cyclable et voie piétonne. Le Conseil Général va entreprendre la réfection de la rue de Menucourt depuis le carrefour du Montrouge jusqu'au central téléphonique. Un tournebride sera réalisé à cet endroit et les trottoirs seront réhabilités. La rue sera interdite à la circulation à partir du 1er juin.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FÉVRIER 2012

– D81 : DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL POUR CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

La RD 81, pour la section allant de la limite de commune de la commune de Menucourt (PR17+750) à la RD 22 (PR18+331) sur un linéaire total de 585 mètres.

Il est précisé que cette section est située pour moitié sur les communes de Boisemont et Courdimanche (à l'exception d'une section de 65 m située entièrement sur la commune de Boisemont côté est).

Il est précisé que les anciennes carrières souterraines situées sous la voie font l'objet d'un suivi annuel de la part de l'Inspection Générale des Carrières de Versailles, qui précise que l'état de conservation des vides est stable.

Le Département procédera à une remise en état partielle de la couche de roulement de cette voie.

La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise assurera la gestion de cette voie verte dans le cadre de ses missions intercommunales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE le déclassement de la D81 et son classement dans le domaine public communal.

–DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : CONVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle que par délibération des 27 juin 2008 et 9 avril 2010 qu'un certain nombre de délégations lui ont été donné et que pour des raisons de rapidité et d'efficacité, propose d'élargir ces délégations à la signature des diverses conventions nécessaires à la bonne administration des affaires communales (CACP, EDF, France

TELECOM...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE par délégation du Conseil Municipal, le Maire à signer toutes les conventions.

PRECISE que le Conseil Municipal sera tenu informé des conventions signées.

– CESSION DE TERRAIN (Parcelle B739)

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE son accord pour la vente de la parcelle B739 de 226 m2.

FIXE le prix de vente à 30.000 euros (trente mille euros).

– AVENANT AU MARCHE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

pour la maîtrise d'ouvrage pour la création de logements locatifs 15 rue M. Fouquet Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 15 février 2012,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant ainsi que tous documents s'y rapportant.

Questions diverses :

Modification du PLU :

Monsieur le Maire informe de l'avancement de la modification du PLU confiée à Madame GENIN. Il propose qu'à l'occasion de ces travaux, une mise à jour complète des documents du PLU soit faite en fonction des récentes réformes apportées au Code de l'urbanisme.

• Mairie de Boisemont

Ouverture au public :

mardi, vendredi, samedi 9h à 12h,

mercredi de 16h à 18h30

Tel : 01 34 42 34 98

Fax : 01 34 42 35 68

Adresse électronique : commune.boisemont@wanadoo.fr

Site : www.ville-boisemont.fr

• Numéros d'Urgence

SAMU ou médecin de garde 15

Gendarmerie – Police 17

Pompiers 18

Hôpital de Pontoise 01 30 75 40 40

Centre Antipoison 01 40 05 48 48

GAZ (dépannage) 0810 43 30 95

EDF (dépannage) 0810 33 30 95

VEOLIA (eau) 0811 90 04 00